

Vaccination des élèves de 5^{ème} contre les infections à papillomavirus humains (HPV) : les parents d'élèves doivent exprimer leur choix pour leur enfant avant le 15 octobre 2023

Pour éviter chaque année en France, 6400 nouveaux cas de cancers causés par les papillomavirus humains (HPV), tous les collégiens des classes de 5^{ème} (filles et garçons) sont invités à se faire vacciner dans les collèges de l'Occitanie.

Les vaccins contre les cancers sont très rares. Sûr et efficace, cette vaccination HPV prévient jusqu'à 90% des infections HPV à l'origine de lésions pré-cancéreuses et/ou de cancers. L'objectif est de protéger 80% des filles et garçons dès 11 ans, avant qu'ils ne soient infectés.

Cette nouvelle campagne de vaccination est organisée en milieu scolaire, après autorisation des parents de chaque enfant.

En Occitanie à ce jour, 6900 premières familles ont déjà complété le formulaire électronique d'inscription qui leur permet d'exprimer leur choix pour leur enfant : dans 9 cas sur 10, ces familles ont choisi la prévention par la vaccination (plus de 6250 accords parentaux sont déjà confirmés à ce jour).

Pour permettre au plus grand nombre de parents d'autoriser la vaccination de leur enfant, la plateforme d'inscription occitanie.campagnehpv.fr est accessible jusqu'au 15 octobre 2023 inclus, afin de transmettre les autorisations parentales.

Cette campagne de vaccination préventive se déroulera dès octobre puis en novembre pour tous les collégiens concernés dans les Académies de Montpellier et de Toulouse.

